

Déterminants indéfinis en français moderne

Autor(en): **Zwanenburg, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **40 (1976)**

Heft 157-158

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DÉTERMINANTS INDÉFINIS EN FRANÇAIS MODERNE

o. Nous discutons ici deux solutions envisagées par Langacker 1966 (149-209) pour rendre compte de la relation entre des expressions comme (1) (a)-(b) d'une part et (2) (a)-(b) d'autre part :

- (1) (a) un chat
- (b) plusieurs chats
- (2) (a) un des chats
- (b) plusieurs des chats

Dans la première solution les expressions de (2) remontent à une structure profonde comportant entre autres des suites comparables à (1), à savoir :

- (3) (a) un chat qui est des chats
- (b) plusieurs chats qui sont des chats

Dans la seconde solution les expressions de (1) remontent à une structure profonde comparable à (2).

Dans le paragraphe 1 nous considérons les deux solutions et les arguments qui ont amené Langacker à opter pour la première. Le paragraphe 2 est consacré à un argument pour la deuxième solution emprunté aux déterminants étudiés par Langacker, et le paragraphe 3 à un argument comparable emprunté aux déterminants non étudiés par lui. Dans le paragraphe 4 nous en venons à envisager une troisième solution, intermédiaire entre les deux autres et qui semble réunir les avantages des deux. Dans le paragraphe 5 nous comparons l'appareil transformationnel nécessaire pour cette solution à celui dont on a besoin dans les deux cas envisagés par Langacker. Dans le paragraphe 6 enfin nous esquissons dans quelle direction il faudra continuer les recherches dans le domaine en question afin de voir si la solution proposée ne doit pas à son tour être remplacée par autre chose.

1. La première solution envisagée par Langacker — et finalement adoptée par lui — comporte des règles catégorielles qu'on peut représenter sous forme simplifiée ainsi :

- (4) (i) NP ———> DET N (S)
 (ii) DET ———> $\left\{ \begin{array}{c} \text{le} \\ \text{INDF} \end{array} \right\}$
 (iii) INDF ———> $\left\{ \begin{array}{c} \text{plusieurs} \\ \text{NUM} \\ \left\{ \begin{array}{c} \text{quelque} \\ \text{chaque} \end{array} \right\} \text{un} \end{array} \right\}$

Les suites *quelque un* et *chaque un* peuvent être développées en *quelque* et *chaque* par une transformation Un Deletion, *quelque un* peut aussi être développé en *un* par une transformation Quelque Deletion. Ainsi les expressions (1) sont engendrées telles quelles par les règles catégorielles. Pour les expressions (2) il faut remonter, dans cette solution, à des suites plus complexes, tel (5) dans le cas de (2) (a) :

- (5) un chat qui est des chats (= (3) (a))

La structure de la relative dans cette suite est supposée être celle d'une phrase comme

- (6) Il est de mes amis

La dérivation entière de (2) (a) serait la suivante :

- (7)
- | | | | |
|--------------------|-----------------|----------------------------|--------|
| | quelque un chat | [un chat est de les chats] | = = => |
| Relative Embedding | quelque un chat | [qui est de les chats] | = = => |
| Relative Reduction | quelque un chat | de les chats | = = => |
| Noun Deletion | quelque un | de les chats | = = => |
| Quelque Deletion | un | de les chats | |

La seconde solution envisagée par Langacker — et finalement rejetée par lui — comporte les règles catégorielles suivantes, encore une fois représentées ici sous forme simplifiée :

- (8) (i) NP ———> DET N (S)
 (ii) DET ———> (INDF de) le
 (iii) INDF ———> $\left\{ \begin{array}{c} \text{plusieurs} \\ \text{NUM} \\ \left\{ \begin{array}{c} \text{quelque} \\ \text{chaque} \end{array} \right\} \text{un} \end{array} \right\}$

Cette fois-ci ce sont les expressions (2) qui sont engendrées telles quelles par les règles catégorielles (les transformations Un Deletion et Quelque

Deletion sont supposées aussi dans cette solution). Pour les expressions (1) on part de la même structure profonde, qui sera simplifiée par une transformation facultative De le Deletion ; ainsi la dérivation de (1) (a) sera :

- (9)
- | | | |
|------------------|-------------------------|--------|
| | quelque un de les chats | = = => |
| De le Deletion | quelque un chat | = = => |
| Quelque Deletion | un chat | |

De le Deletion supprime donc *de les* et accorde le nombre de *chats* avec celui de *un*.

Les principaux arguments de Langacker en faveur de la première solution sont les suivants (201-206) :

(i) Une élaboration complète montrera probablement qu'elle est moins complexe que la seconde.

(ii) La pronominalisation se laisse mieux décrire dans le cadre de la première solution. Dans une phrase comme

(10) Ces hommes m'ont dit que chacun d'entre eux a l'intention de devenir riche

ces hommes est l'antécédent de *eux*, mais d'après la deuxième solution *eux* n'est pas un NP. Ainsi les conditions pour la pronominalisation (qu'elle soit de nature transformationnelle ou interprétative) deviennent très complexes, sans d'ailleurs refuser toute formulation.

(iii) Une expression comme

(11) Les lettres pour chacune desquelles l'imprimeur a une case particulière ne se laisse pas décrire dans le cadre de la seconde solution. En effet, la suite sous-jacente à la relative de (11) serait quelque chose comme

(12) REL l'imprimeur a une case particulière pour INDF de les lettres
Mais *chacun* et *lequel* — provenant de *quelque un* — sont des expansions de INDF qui s'excluent mutuellement (nous faisons abstraction de WH précédant sans doute *quelque un* dans un NP à relativiser, sans modifier par là le problème). D'après la première solution l'expression (11) peut être engendrée sans difficulté.

2. Les arguments de Langacker semblent assez convaincants. Mais la solution pour laquelle il opte ne laisse pas de soulever certains problèmes. En considérant seulement les déterminants indéfinis étudiés par lui et non ceux qu'il a exclus de sa description (partitifs et quantifieurs notamment (149)), on rencontre le problème suivant. La pronominalisation et la négation de (13) (a) donnent respectivement (13) (b) et (c) :

- (13) (a) Il voit un chat
- (b) Il en voit un
- (c) Il ne voit pas de chat

Comme *en* pronominal remonte normalement à *de* PRO, il est raisonnable d'admettre que c'est le cas aussi dans (13) (b). Mais alors ce *en*, de même que le *de* de (13) (c), ne s'expliquent pas par les structures profondes supposées par Langacker, qui seraient respectivement pour (13) (a)-(c) :

- (14) (a) Il voit quelque un chat
- (b) Il voit quelque un PRO
- (c) NEG il voit quelque un chat

Dans la solution rejetée par Langacker ils s'expliqueraient, les structures profondes étant

- (15) (a) Il voit quelque un de les chats
- (b) Il voit quelque un de les PRO
- (c) NEG il voit quelque un de les chats

Il en est de même pour la pronominalisation en rapport avec *plusieurs* et les numéraux. Comparez :

- (16) (a) Il voit plusieurs chats
- (b) Il voit trois chats
- (17) (a) Il en voit plusieurs
- (b) Il en voit trois

3. Si nous considérons aussi les quantifieurs et les partitifs, non étudiés par Langacker, on rencontre des problèmes comparables.

Examinons d'abord un quantifieur comme *beaucoup* :

- (18) (a) Il voit beaucoup de chats
- (b) Il en voit beaucoup

La phrase (18) (b) semble présenter le même *en* = *de* PRO que la phrase (13) (b) avec *un*. Seulement, la phrase (18) (a) comporte *de* à la surface, à l'encontre de la phrase (13) (a) avec *un*. Dans la solution rejetée par Langacker il y a un moyen naturel de rendre compte de ce *de* en engendrant des quantifieurs comme *beaucoup* par la règle catégorielle (8) (iii), qui doit comporter alors la réécriture QUANT (= quantifieur). Dans la solution préconisée par Langacker on ne voit pas comment rendre compte de ce *de*. On pourrait proposer comme structure profonde de (18) (a) quelque chose comme

- (19) Il voit beaucoup chats qui sont de les chats

Mais cette structure est peu vraisemblable, puisque justement *beaucoup* ne se manifeste jamais à la surface sans *de* (ou *en*) quand il est accompagné d'un N ou d'un PRO. En outre (18) (a) est intuitivement plutôt parallèle à la phrase

(20) (a) Il voit un chat (= (13) (a))

pour laquelle Langacker ne suppose pas de relative en structure profonde. L'analogue de la phrase pour laquelle il en suppose une,

(21) Il voit un des chats

serait plutôt

(22) Il voit beaucoup des chats

Considérons maintenant le comportement de ce qu'on appelle l'article partitif en rapport avec la pronominalisation et la négation :

(23) (a) Il voit des chats

(b) Il en voit

(c) Il ne voit pas de chats

Ce que ces phrases ont en commun avec celles où figure *un* ou *beaucoup*, à savoir la présence de *de* (ou *en*), s'expliquerait si l'on admettait, dans le cadre de la solution rejetée par Langacker, un quantifieur au sens non spécifié ('quantité indéterminée') et à réalisation zéro en surface. A ce quantifieur correspondent des quantifieurs lexicaux comme *une certaine quantité*, *un certain nombre*. La solution choisie par Langacker est une fois de plus inadéquate.

Les phrases (24) (a)-(c) auraient, d'après les propositions de ce paragraphe, les structures profondes (25) (a)-(c) :

(24) (a) Il voit un chat (= (13) (a))

(b) Il voit beaucoup de chats (= (18) (a))

(c) Il voit des chats (= (23) (a))

(25) (a) Il voit un de les chats

(b) Il voit beaucoup de les chats

(c) Il voit QUANT de les chats

4. Les suggestions faites dans les deux paragraphes précédents reviendraient à poser, au lieu de la règle catégorielle (8) (iii) la règle

$$(26) \text{ INDF} \longrightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{plusieurs} \\ \text{NUM} \\ \text{quelque} \\ \text{chaque} \\ \text{QUANT} \end{array} \right\} \text{ un}$$

Cependant, de cette façon il nous reste les problèmes signalés par Langacker (voir le paragraphe 1), notamment la difficulté de décrire la pronominalisation dans des phrases comme (10) et l'impossibilité de décrire des constructions relatives comme celle de (11). Ces deux problèmes concernent tous les deux le fait que dans certaines conditions les constructions INDF *de le* N se comportent comme s'il s'agissait de constructions du type NP *de* NP, ce dont les règles (8) (i)-(ii) et (26) ne sauraient rendre compte.

Or, on peut signaler d'autres manifestations de cette même particularité. Ainsi le constituant INDF peut être précédé de *le*, comparez :

(27) les trois livres

Dans la solution préconisée par Langacker ces cas s'expliqueraient si l'on permet à *le* de précéder INDF en structure profonde au lieu de supposer une distribution complémentaire des deux. Ils seraient plus problématiques dans l'autre solution.

Ensuite il y a une certaine récursivité du constituant INDF, témoin :

(28) trois de ces quatre livres

Ici encore la solution choisie par Langacker semble préférable à l'autre.

Enfin on constate qu'avec le possessif (dont on peut supposer qu'il remonte à *le* plus quelque chose) il y a une certaine récursivité pour *le* N, comparez :

(29) trois collègues de mes amis.

Or, les règles (8) (i)-(ii) et (26) permettraient de rendre compte d'une telle construction, mais elles ne permettraient pas de traiter *de mes amis* de la même façon que dans

(30) beaucoup de mes amis

Et c'est là ce qu'on aimerait faire intuitivement. Pour voir que *de mes amis* serait traité différemment dans les deux expressions, on n'a qu'à considérer leur structure profonde respective d'après ces règles :

- (31) (a) $[_{NP}[_{DET} \text{trois de les}]_{DET}[_{N} \text{collègues}]_N[_{PP} \text{de } [_{NP}[_{DET} [\text{mes}]_{DET}[_{N} \text{amis}]_N]}_{NP}]]_{NP}$
 (b) $[_{NP}[_{DET} \text{plusieurs de mes}]_{DET}[_{N} \text{amis}]_N]_{NP}$

Dans le premier cas *mes* serait un constituant de *mes amis*, à son tour constituant de *de mes amis* ; dans le second *mes* serait un constituant de *plusieurs de mes*. Ce problème se poserait en un certain sens aussi si l'on

suit Langacker, puisque d'après lui les structures profondes respectives de (29) et (30) seraient :

- (32) (a) trois collègues qui sont de mes amis
 (b) plusieurs amis qui sont de mes amis

Dans le premier cas *de mes amis* remonterait à *qui sont de mes amis*, dans le second à *amis qui sont de mes amis*. Mais ici la difficulté ne semble pas insurmontable.

N'oublions pas, cependant, que les phénomènes décrits dans les paragraphes 2 et 3 et qui ont tous trait à *de* nous ont empêché d'admettre la solution de Langacker. Et cela parce que les phénomènes en question suggèrent que *un*, *beaucoup*, etc. sont toujours séparés par *de* du N en structure profonde.

Or, ce qui vient d'être dit suggère une troisième solution, intermédiaire si l'on peut dire entre les deux envisagées par Langacker et qui ressemble à celle proposée pour l'anglais par Jackendoff 1968. Elle consiste à considérer les éléments INDF de la règle (26) comme des insertions lexicales possibles pour le nœud N, de sorte qu'il ne resterait que la règle catégorielle

- (33) NP — — —> (le) N (s)

Les expressions

- (34) (a) un chat (= (1) (a))
 (b) un des chats (= (12) (a))

auraient alors toutes les deux pour structure profonde

- (35) quelque un qui est de les chats

Cette solution ne poserait pas les difficultés signalées par Langacker pour la deuxième solution envisagée par lui (fin paragraphe 1) et celles signalées dans le paragraphe présent. Elle permettrait en même temps de rendre compte d'une façon satisfaisante des phénomènes étudiés dans les paragraphes 2 et 3. Il semble donc valoir la peine de regarder de plus près les conséquences de cette proposition dans le paragraphe suivant.

5. Si nous considérons l'appareil transformationnel nécessaire pour la solution qui vient d'être proposée, on constate ceci. Pour l'expression *un chat* on peut, en combinant des éléments transformationnels des deux solutions envisagées par Langacker, supposer provisoirement la dérivation suivante :

- (36) quelque un qui est de les chats = = = >
 Relative Reduction quelque un de les chats = = = >
 De le Deletion quelque un. chat = = = >
 Quelque Deletion un chat

Relative Reduction est nécessaire indépendamment des phénomènes que nous étudions, Quelque Deletion est une transformation commune à nos trois solutions. Langacker, qui en a besoin pour la deuxième solution, la formule ainsi (192) (nous omettons les détails qui ne nous intéressent pas ici) :

- (37) De le Deletion
 $x, [\alpha \text{ SG}], (\text{un}), \text{de le}, N, y = = = > 1, 2, 3, \emptyset, \overset{5}{[\alpha \text{ SG}]}, 6$
 where DET > 2
 Optional

Cette formulation suppose que les indéfinis sont marqués pour le nombre, tantôt obligatoirement singulier (*chaque* par exemple), tantôt obligatoirement pluriel (NUM par exemple), tantôt singulier ou pluriel au choix (*quelque* par exemple). Dans notre solution, où les indéfinis sont traités comme des N, le fait de leur attribuer un nombre ne devient que plus naturel.

Ces règles rendraient compte aussi de *plusieurs chats* et *deux chats*. Pour *quelque chat* et *chaque chat* il faudrait encore une transformation Un Deletion, nécessaire dans les trois solutions. Pour *des chats* il faudrait une transformation supprimant le quantifieur au sens non spécifié que nous lui supposons en structure profonde. Que Langacker n'en parle pas provient du fait qu'il ne traite pas le partitif.

Somme toute nous constatons que l'appareil transformationnel nécessaire pour la solution que nous proposons n'est pas plus compliqué que celui des deux autres solutions. Pour rendre compte des phénomènes dont s'occupe Langacker la seule transformation qui l'oppose à la solution de celui-ci est De le Deletion, qu'elle partage avec la deuxième solution. En revanche, Langacker a besoin d'une transformation Noun Deletion pour sa solution à lui. En outre nous avons pu simplifier les règles catégorielles.

Il faut cependant regarder d'un peu plus près De le Deletion. Comme on a pu le constater en passant, on rencontre dans certains cas *de* en surface au lieu de zéro. Il s'agit notamment de la plupart des quantifieurs et du partitif dans les phrases négatives, comparez (38) (a)-(c), pour lesquels nous supposons maintenant les structures profondes (39) (a)-(c) respectivement.

- (38) (a) Il voit beaucoup de chats (= (18) (a))
 (b) Il ne voit pas de chat (= (13) (c))
 (c) Il ne voit pas de chats (= (23) (c))
- (39) (a) Il voit beaucoup qui sont de les chats
 (b) Il ne voit pas un qui est de les chats
 (c) Il ne voit pas QUANT qui sont de les chats

Pour rendre compte de ces phrases il nous faudra une transformation Le Deletion, non prévue par Langacker du fait qu'il n'a pas étudié ce genre de phrases. Étant donné cependant le besoin d'une telle transformation, il semble désirable de la charger de la suppression de *le* dans tous les cas, y compris ceux dont rend compte notre De le Deletion provisoire, et de la faire suivre d'une transformation De Deletion.

Nous voyons deux arguments en faveur de cette proposition. Le premier nous semble être fourni par des phrases comme

- (40) (a) Il voit un chat (= (13) (a))
 (b) Il ne voit pas de chat (= (13) (c))

Ces phrases montrent en effet que chaque fois que *chat* prend le nombre singulier de l'indéfini sous-jacent, *le* est supprimé, tandis que *de* n'est supprimé qu'en certains cas particuliers.

Le deuxième argument s'appuie sur des phrases à dislocation comme

- (41) Il en voit trois, de chats

Cette phrase montre qu'il faut de toute façon restreindre l'application de notre De le Deletion provisoire. En effet, si on ne veut pas dissocier les dérivations de (41) et de

- (42) Il voit trois chats (= (16) (b))

il faudra soumettre les deux phrases à Le Deletion et soumettre ensuite (42) à De Deletion. Comparez Gross 1967, qui suppose ces deux transformations pour rendre compte du partitif zéro.

(La phrase (41) nous fournit en même temps encore un argument contre la solution préconisée par Langacker. Comment rendre compte, en effet, de *de* si, avant la dislocation, il y a en structure profonde *trois chats* et non *trois de les chats* ?)

Si l'on accepte cette proposition, la question est de savoir laquelle des deux héritières de De le Deletion — Le Deletion ou De Deletion — doit être chargée de l'accord en nombre effectué par De le Deletion chez Langacker.

Nous venons de voir que cet accord accompagne toujours la suppression de *le*, et il semble donc naturel d'en charger la transformation Le Deletion.

Cette transformation pourrait prendre la forme suivante :

(43) Le Deletion

$$\begin{array}{cccccccc} x, [\alpha \text{ SG}], (\text{un}), \text{de}, \text{le}, N, Y \\ 1 \quad 2 \quad 3 \quad 4 \quad 5 \quad 6 \quad 7 \end{array} = = = > \begin{array}{ccccccc} 1, 2, & 3 & , 4, \emptyset, & 6 & , 7 \\ & [\alpha \text{ SG}] & & [\alpha \text{ SG}] & \end{array}$$

where DET > 2

Optional

Cette formulation suppose qu'en structure profonde un nombre a été attribué à *plusieurs*, NUM, *quelque*, *chaque* et QUANT. La transformation attribue ce nombre au N suivant et, dans le cas de *quelque* et *chaque*, à *un*. Cette dernière particularité se justifie de la façon suivante : comme *quelque*, *un* et *quelqu'un* remontent à la même suite *quelque un* (et que parallèlement *chaque* et *chacun* remontent à *chaque un*), il semble suffisant d'attribuer un nombre en structure profonde à un des deux éléments de *quelque un*, *chaque un*. Dans le cas de *chaque un* il faut l'attribuer à *chaque*, puisque le pluriel est exclu dans ce cas et que, à l'encontre de *chaque*, *un* peut se rencontrer au pluriel (*quelques-uns* par exemple). Le plus simple est donc de procéder de la même façon pour *quelque un*.

Le fait que cette transformation suppose que chaque indéfini est marqué pour le nombre en structure profonde n'est pas sans problèmes. C'est correct pour les déterminants décrits par Langacker. Le nombre de ceux-ci, en effet, est indépendant de celui du N après *de le*, et celui-ci est toujours pluriel. Mais pour les quantifieurs (y inclus celui à réalisation zéro) la situation est autre. Dans leur cas le nom après *de le* peut être singulier, comparez

(44) (a) Il voit beaucoup de chats (= (18) (a))

(b) Il voit des chats (= (23) (a))

(45) (a) Il voit beaucoup de fromage

(b) Il voit du fromage

La première question qui se pose est de savoir si, pour le singulier, nous pouvons faire provenir le *de* ici d'une relative enchâssée comparable à

(46) Il est de mes amis (= (6))

Le seul exemple clair avec un déterminant indéfini et un nom de masse (singulier) que l'on trouve dans Damourette-Pichon 1927 est le suivant :

(47) Il présenta de son eau des Barbades à Mademoiselle de Kerkabon...

L'exemple est de Voltaire, mais la construction semble possible en français moderne, et il semble également possible de dire

(48) C'est de son eau des Barbades

S'il en est ainsi, nous pouvons traiter les phrases (45) parallèlement aux phrases (44).

Mais le problème qui se présente alors, c'est que le nombre du quantifieur dépend de celui du N, témoin

- (49) (a) *Beaucoup de chats a été vu par Jean
(b) *Beaucoup de fromage ont été vus par Jean

La façon la plus naturelle de rendre compte de ces faits semble être de ne pas spécifier le nombre des quantifieurs en structure profonde, et de leur attribuer le nombre du N après *de le* par une transformation d'accord, peut-être la même qui attribue le nombre du nom à *le*. En ce cas Le Deletion tel qu'il est formulé dans (43) n'effectuera, dans le cas des quantifieurs, que la suppression de *le* ; pour la modification du nombre du N après *de le* elle opérera à vide, puisque la transformation d'accord a auparavant eu soin de l'identité du nombre du quantifieur avec celui du nom après *de le*. Cette solution semble plus attrayante que l'alternative de traiter les quantifieurs parallèlement aux autres indéfinis, c'est-à-dire de leur attribuer en structure profonde le nombre singulier ou pluriel au choix et de les soumettre à Le Deletion, quitte à éliminer par quelque filtre les N recevant par Le Deletion un nombre non permis par la combinaison quantifieur *de* N, tels ceux des phrases (49).

Le Deletion semble correspondre à la première des deux transformations proposées par Gross 1967 pour l'article partitif.

Il faudra ajouter à la formulation (49) de Le Deletion une condition qui spécifie qu'avec le quantifieur à réalisation zéro la transformation n'est permise que dans des contextes particuliers, notamment dans la négation et après la préposition *de*, comparez :

- (50) (a) *Il voit de chats
(b) *Il voit livres
(c) Il ne voit pas de chats (= (23) (c))
(d) Il parle de chats

De Deletion pourrait se formuler de la façon suivante :

Revue de linguistique romane.

(51) De Deletion

$$\begin{matrix} X, & \text{INDEF}, & \text{de}, & N, & \xi & Y \\ 1 & 2 & 3 & 4 \end{matrix} = = = > 1, 2, \emptyset, 4,$$
 where 2 $\neq$ QUANT
 Obligatory

Elle aurait soin de faire disparaître *de* partout où a été supprimé *le*, sauf après un quantifieur (y compris celui à réalisation zéro). Cette transformation semble correspondre à la deuxième transformation de Gross 1967 pour l'article partitif.

Cette formulation doit être raffinée à plusieurs égards. D'abord la transformation ne doit pas s'appliquer si l'indéfini est *quelque un* dans des contextes particuliers, notamment la négation et la dislocation, comparez :

- (52) (a) Il ne voit pas de chat (= (13) (c))
 (b) Il en voit un, de chat

Il en est de même pour *plusieurs* et les numéraux en cas de dislocation :

- (53) (a) Il en voit plusieurs, de chats
 (b) Il en voit trois, de chats (= (41))

Et d'autre part elle doit s'appliquer au quantifieur à réalisation zéro dans des contextes particuliers, notamment après la préposition *de*, témoin :

- (54) Il parle de chats (= (50) (d))

Abstraction faite de ces détails, la solution que nous proposons a l'avantage de rendre compte de l'ensemble des phénomènes étudiés ici, et cela sans compliquer l'appareil transformationnel et en simplifiant les règles catégorielles.

6. Il reste cependant un certain nombre de problèmes à considérer de plus près avant qu'on ne puisse se décider plus définitivement en sa faveur. Tout d'abord il faudra étudier de plus près la question de l'accord en genre entre indéfinis et noms. Langacker, considérant les indéfinis comme de vrais déterminants, peut les traiter à cet égard de façon tout à fait parallèle à l'article défini. Mais cette voie nous est fermée et il faudra reconsidérer le problème.

Il faudra considérer de plus près aussi la double présence de *de* (une fois sous la forme pronominalisée *en*) dans des phrases comme (55), signalées par Kayne 1969 :

- (55) (a) Paul a du vin rouge ; moi, j'en ai du blanc
 (b) Il y en a des qui ne sont pas bons (populaire)

On devra ensuite examiner la relation entre Le Deletion et la nature du défini dans une suite donnée. Considérez à cet effet les expressions

- (56) (a) un chat (= (1) (a))
 (b) un des chats (= (2) (a))

et leur structure sous-jacente supposée

- (57) quelque un de les chats

Dans le cas où *les* dans (57) renvoie à un ensemble déterminé de chats, (56) (a) et (56) (b) sont possibles tous les deux et Le Deletion est facultative. Mais quand *les* dans (57) renvoie à l'ensemble des chats du monde (à un moment donné ou non), seul (56) (a) est possible et Le Deletion est obligatoire. La même remarque vaut pour

- (58) (a) beaucoup de chats
 (b) beaucoup des chats

Signalons enfin le problème de ce que Kraak-Klooster 1968 (103-104) appellent l'article catégoriel. Il s'agit du cas où *un* a le sens de 'tout ce qui est...' et où il présente un comportement syntaxique particulier, comparez :

- (59) (a) Il faut caresser un chat
 (b) *Il faut en caresser un
 (c) *Il ne faut pas caresser de chat
 (d) Il ne faut pas caresser un chat

On constate que *un* catégoriel ne permet pas la pronominalisation en *en* ni la construction avec *de*.

Nous ne pensons cependant pas que ces problèmes doivent mener a priori à rejeter la solution suggérée dans cet article. Ils ne sont pas en principe insolubles et, à part le premier, ils se posent tous aussi dans le cas des deux solutions envisagées par Langacker. Étant donné les inconvénients de ces solutions que nous avons constatés, il nous semble évident qu'une solution plus définitive devra être autre que celles-ci. Nous espérons avoir rendu probable en même temps qu'elle se trouvera dans la direction où nous avons cherché ici.

BIBLIOGRAPHIE

- DAMOURETTE, J. et PICHON, E., 1927. — *Des mots à la pensée* 1, Paris.
- GROSS, M., 1967. — « Sur une règle de 'cacophonie' », *Langages* n° 17, 105-119.
- JACKENDOFF, R. S., 1968. — « Quantifiers in English », *Foundations of language* 4, 422-442.
- KAYNE, R. S., 1969. — *The transformational cycle in French syntax*, thèse du MIT.
- KRAAK, A. et KLOOSTER, W. J., 1968. — *Syntaxis*, Culemborg-Keulen.
- LANGACKER, R. W., 1966. — *A transformational syntax of French*, thèse de l'Université d'Illinois.
- PINCHON, Jacqueline, 1972. — *Les pronoms adverbiaux en et y*, Genève.